

Date de Convocation

22/09/2022

Date d’Affichage

23/09/2022

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

En exercice 18

Présents 15

Votants 16

OBJET :

**Nouveau lotissement au
Hameau du Pont
Thibault –
dénomination de voie
nouvelle**

L’an deux mille vingt-deux, le quatre octobre à 19 h 00
Le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni dans la
Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Michel
DUPONT

Etaient présents : Michel DUPONT, Olivier DUBREUCQ, Anne
SEILLE, Xavier GIRARD, Gilles RONSE, Pierre WAUQUIER, Eric
LAUWAGIE, Valérie DEVENDEVILLE, Olivier TYTGAT, Jean-
Michel HAVEZ, Emilie VANDERBAUWEDE, Emmanuelle
AUMARD, Anne DAMIE, Rénald DUREUX, Aurore PENNORS
Absents ayant donné procuration : Hélène FOUACHE
Absents excusés : Philippe LAQUAY-PINSET, Amandine TEYS
Secrétaire de séance : Aurore PENNORS

Dénomination de la voie nouvelle desservant les sept lots
constituant le lotissement créé par la SCI PECQUEUR
RAUWEL, à l’entrée du hameau du Pont Thibault

Le Conseil Municipal,

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment
l’article L.2121-29,

CONSIDERANT qu’il appartient au conseil municipal de
délibérer sur la dénomination des rues, des places publiques,
et des bâtiments publics,

CONSIDERANT la demande des propriétaires de la propriété
divisée dans le cadre du permis d’aménager de dénommer
cette nouvelle voirie en souvenir des trois générations de
Henri PECQUEUR dans cette ferme familiale dont l’architecture
est un élément patrimonial de notre village ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l’unanimité d’attribuer le nom de :

« Rue Henri PECQUEUR » à la voie nouvelle desservant les 7
lots du nouveau lotissement créé au Hameau du Pont Thibault
et débouchant sur la Rue Nationale – RD 917

Fait et délibéré à Ennevelin,
le 4 octobre 2022,
Le Maire,
Michel DUPONT

Secrétaire de séance
Aurore PENNORS